

Informations générales

Nom de l'entreprise : Lucie Baron

Coordonnées de l'entreprise : 4 Quai Dauphine Lieu du chantier : 23 Impasse de la Victoire

Date de début : 2020-09-25 Date de fin : 2022-09-25

Nature des travaux : Test de nature

Moyens humains: 1 chef de chantier, 3 ouvriers

Renseignements Administratifs

Maître d'Ouvrage

Nom: Eva Francois

Adresse: 4 Avenue des Francs-Bourgeois

Représentant : Prof Lola Thomas

Téléphone : 0557987102

Email: eugene@wehner-schuster.net

Maître d'Oeuvre

Nom: Nguyen Alexandre Adresse: 96 Place de Provence Représentant: Ambre Aubert Téléphone: 0184593087 Email: jin@walsh-terry.net

Organigramme du chantier

Entreprise titulaire

Nom: Lucie Baron

Adresse: 4 Quai Dauphine Représentant : Océane Berger Téléphone : 2 49 55 77 04

Email: olen.halvorson@lynch-littel.biz

Informations du chantier

Référence : AAE40B

Responsable : Mlle Raphaël Dupuis

Téléphone: 427121540

Email: sade@klein-langworth.net

Nom: Girard Mélissa 03 14 04 47 02

clementina.feeney@koelpin.name

Garcia Eva 0316877605 tyson@hahn.net Chef de chantier

Chef d'équipe

Coordinateur Sécurité

Cousin Sarah Mlle Gabriel Dvnis 98 Avenue de Vaugirard 472383856

bea_conn@cole.biz

Organisation des secours

Organismes de préventions DIRECCT

88 Place d'Alésia 571166097 03 59 55 36 80

Comité Régional de l'OPPBTP

Mélissa Henry 898 Place Marcadet 5 84 26 80 81 929897294

Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

129 Boulevard de Caumartin 5 30 66 39 74 577587511

Médecine du Travail

49 Avenue Adolphe Mille 05 17 32 88 21 0598861288

Services extérieurs

Pompier

18 ou 112 (portable)

Police

17

15

SAMU

Centre de déminage

Paris Ines

7 Boulevard de la Harpe

02 42 85 98 77

Centre Anti-Poison

David Rayan 242 Avenue Molière 02 81 60 03 92

SOS Mains et Doigts

Lucie Dufour 4 Quai de Seine 0382977976

Hôpital le plus proche

Dr Victor Perez

73 Quai des Grands Augustins

499481656

Signalisation

Agglomération : Agglomération Impact Voirie : Hors emprise voirie Signalisation fluviale : Cours d'eau

Port des EPIS

Protection de la tête :

- Le port du casque est obligatoire en permanance sur chantier
- Le port des lunettes de protection est obligatoire lors des travaux provoquant des projections : découpes, de démolition, de battage, perçage, soudure ...
- Port de masques adaptés aux travaux (FFP2 ou FFP3)
- Bouchons d'oreilles et casques anti-bruit (lors d'utilisation de matériels bruyants ou dans un contexte de chantier bruyant (bip de recul, engins vibrants...)



Protection du corps :

- Pantalon et veste de travail sont obligatoires sur chantier
- Le port des gants est obligatoire en permanence sur le chantier
- Le port du baudrier fluorescent propre et en bon état est obligatoire en permanence sur chantier
- Le port des chaussures ou des bottes de sécurité est obligatoire en permanance sur chantier
- Des waeders ou des cuissardes sont également fournies aux salariés par l'entreprise pour les travaux en milieu aquatique
- Des vêtements de pluie sont également fournis par l'entreprise.

Équipements spéciaux

- Harnais de sécurité pour travaux en hauteur
- Casque et gants de soudeur
- Masque respiratoire à cartouche
- Combinaison jetable et cagoule pour l'atelier de projetage...

Manoeuvre et accès de chantier

Tout chauffeur doit obligatoirement se faire guider sur chantier

Le guide de manœuvres du chantier est (sauf délégation contraire de sa part) : le chef d'équipe. Il est le signaleur pour guider les manœuvres des camions d'appro du chantier interne et externe. Il doit :

- Se faire connaître du conducteur de camion
- Interdire toute présence de piéton dans l'aire d'évolution des camions
- Se placer toujours à la vue du conducteur et connaître ses angles morts
- Respecter les consignes conventionnelles

Le chauffeur doit :

- 'assurer de la propreté des vitres et rétroviseurs de son véhicule et de la bonne visibilité
- Suivre les indications du signaleur désigné
- S'assurer que ses rétroviseurs extérieurs (obligatoires) soient propres et adaptés
- S'assurer de la présence des rétroviseurs intérieurs (si possible)
- S'assurer du bon fonctionnement des systèmes d'aide au recul (caméra ou radar de recul)
- Suivre la gestuelle du signaleur











aisser

Fin de prise de commandement

Remarque pour les camions toupies : Un espace dédié au nettoyage sera installé sur site est indiqué par le chef d'équipe avant sa manœuvre de coulage

